



Demande de faire 35 h au lieu de 20h actuellement

Par **evelyne01**, le **03/06/2010 à 21:08**

Bonjour, rnje travaille dans une boulangerie a lyon, j 'ai été embauché pour faire des sandwiches pour un 20h. la boulangerie a tété rachetée, lors du changement j au demandé a faire un 35h car je faisait du depannage a la vente de temps en temps. Le nouveau patron n a voulu me faire un 35h et a embaucher une vendeuse de 57 ans pour qui il doit avoir des aides. moi un 20h ne me suffit pas pour m assumer. est ce que j étais prioritaire pour le pst de vendeuse sachant quon m en faisait faire et que je faisais aussi des heures supplémentaires. rnmerci de me repondre en plus l ambiance est devenu l enfer depuis l arrivee de cette vendeuse. elle a voulu me giffler et a frapper une autre collegue qui a porter plainte. merci d avance

Par **julius**, le **05/06/2010 à 20:49**

Bonjour, rnAviez vous fait votre demande par écrit ? rnrci joint l'art. du code du travail concernant votre problème: rn[citation]Article L3123-8 rn - Les salariés à temps partiel qui souhaitent occuper ou reprendre un emploi à temps complet et les salariés à temps complet qui souhaitent occuper ou reprendre un emploi à temps partiel dans le même établissement, ou à défaut, dans la même entreprise [s]ont priorité [/s]pour l'attribution d'un emploi ressortissant à leur catégorie professionnelle ou d'un emploi équivalent.[/fluo] L'employeur porte à la connaissance de ces salariés la liste des emplois disponibles correspondants[/fluo].[/citation] rnDemandez l'application de cette article à votre employeur en LAR.

Par **evelyne01**, le **07/06/2010** à **17:50**

merci de votre reponse c est super sympa